

PARC
NATUREL
RÉGIONAL
DU
MONT
VENTOUX



CHARTRE
FORESTIERE DE
TERRITOIRE
DU MONT-VENTOUX

2026-2035

Plan d'action



Parc
naturel
régional
du Mont-Ventoux
Pargue dóu Ventour



UNION EUROPÉENNE
Fonds Européen Agricole
pour le Développement Rural



L'EUROPE INVESTIT DANS LES ZONES RURALES



Communes
forestières
Vaucluse



FIBOIS
SUD PROVENCE-ALPES-CÔTE D'AZUR



Plan d'actions

À l'issue du diagnostic et de la définition des grandes orientations stratégiques, un plan d'action est élaboré pour décliner concrètement les objectifs retenus.

Ce plan d'action réunit 15 actions, à mettre en œuvre sur 10 ans, de 2026 à 2035.

Il est le résultat de deux ans de concertation avec l'ensemble des partenaires forestiers du territoire.

UN PLAN D' ACTIONS POUR UNE FORET RESILIENTE ET MULTIFONCTIONNELLE

Mieux connaître la forêt

Les actions proposées dessinent un parcours cohérent, débutant par la transmission des savoirs et le développement de la culture forestière.

Cette étape permet à élus, propriétaires, professionnels et habitants de comprendre le fonctionnement de la forêt, la logique de ses coupes, et l'importance de laisser certaines zones vieillir ou se transformer naturellement.

La connaissance de la biodiversité, des paysages et des dynamiques forestières sert de base solide pour une gestion partagée et adaptée au territoire, permettant de concilier exploitation, préservation et usages multiples.

Concilier les usages et préparer la forêt de demain

Ce travail se poursuit par la recherche d'un meilleur équilibre entre les usages : organiser le dialogue, prévenir les tensions, faire cohabiter production de bois, pastoralisme, loisirs, protection de la nature et prévention des incendies.

Dans le même temps, la CFT accompagne la forêt dans ses évolutions à venir, en anticipant les effets du changement climatique, en expérimentant des pratiques de débardage plus douces, en maintenant des milieux ouverts et en renforçant la résilience des peuplements.

Ancrer la forêt dans le quotidien du territoire

Enfin, ces actions visent aussi à retisser le lien entre la forêt et le quotidien du territoire : valoriser le bois local pour l'énergie et la construction, soutenir les filières de proximité, créer des espaces de découverte et rendre la forêt plus lisible pour le grand public.

L'ensemble forme une démarche progressive et collective, qui ne cherche pas à imposer un modèle unique, mais à construire, pas à pas, une forêt vivante, partagée et durable, à la hauteur des enjeux du Mont-Ventoux et de ceux qui y vivent.

Petit à petit, action après action, se dessine une forêt plus résiliente, mieux partagée et plus lisible, pensée non pas contre les usages, mais avec eux, et transmise comme un patrimoine commun aux générations futures.

LISTE DES ACTIONS

Les actions ci-dessous constituent le programme opérationnel de la Charte Forestière de Territoire du Mont-Ventoux 2026-2035.

| | |
|----|-----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| 1 | Valoriser et développer la culture forestière locale |
| 2 | Développer une trame de bois morts et sénescents à l'échelle du territoire |
| 3 | Améliorer et partager la connaissance sur la biodiversité pour mieux gérer les forêts |
| 4 | Favoriser la cohabitation des usages en forêt par le dialogue territorial |
| 5 | Observer et accompagner l'évolution des paysages forestiers |
| 6 | Créer un espace de découverte sur la forêt |
| 7 | Doter les espaces sylvo-pastoraux d'une stratégie territoriale |
| 8 | Favoriser le maintien des milieux ouverts et semi-ouverts au sein des forêts |
| 9 | Proposer des plans d'adaptation des forêts aux changements climatiques et partager les savoirs |
| 10 | Améliorer la prévention et diffuser la culture du risque incendie |
| 11 | Accompagner les communes dans leurs projets d'acquisition de foncier forestier |
| 12 | Structurer des regroupements de gestion forestière |
| 13 | Soutenir le développement de la filière bois-énergie locale |
| 14 | Sensibiliser les collectivités, les professionnels et les habitants à la construction bois et à l'utilisation du bois local |
| 15 | Organiser des chantiers forestiers expérimentaux avec des techniques de débardages alternatives |

FICHES-ACTIONS

Les fiches actions présentées ci-dessous constituent le cœur opérationnel du plan d'actions de la Charte Forestière de Territoire du Mont-Ventoux.

Elles détaillent les mesures concrètes qui permettront de mettre en œuvre les orientations stratégiques validées par le Comité Syndical du Parc.

Chaque fiche décrit le contenu de l'action, ses objectifs, les acteurs impliqués, la période de réalisation envisagée, une estimation des prix ainsi que les indicateurs de sa bonne mise en œuvre.

Ces fiches sont conçues pour être un outil pratique pour tous les acteurs du territoire, qu'ils soient élus, propriétaires

forestiers, professionnels, associations ou citoyens, afin de suivre et coordonner la mise en œuvre des actions de la Charte sur la période 2026-2035.

es fiches-actions sont structurées de la manière suivante :

- 1 Numéro et intitulé de la fiche-action
- 2 Niveau de priorité de réalisation de la fiche-action : Les fiches ont chacune un niveau de priorité associé. Ces niveaux de priorité permettent d'orienter le calendrier et l'importance des actions.

Corrélation avec les mesures de la Charte du Parc, les objectifs visés et autres fiches-action

- 3 Structures identifiées pour animer et réaliser le projet. Les porteurs et co-porteurs peuvent être bénéficiaires des subventions mobilisées dans le cadre de cette fiche.

- 4 Publics ciblés par la fiche-action, concernés directement ou indirectement

- 5 Structures associées à la réalisation mais non porteuses de l'action. Elles peuvent être bénéficiaires, non-bénéficiaires ou simplement consultées lors de la réalisation de l'action.

- 6 Présentation des principaux objectifs visés par la fiche-action

- 7 Description succincte du contenu avec les différentes sous-actions

- 8 Estimation financière de la fiche-action

- 9 Sources de financement ciblées

- 10 Indicateurs d'évaluation de la fiche-action

- 11 Plage de temps pour la réalisation de la fiche-action

Le diagramme illustre la structure d'une fiche-action avec 11 sections numérotées :

1. Action N° :
2. Niveau de priorité ; Lien avec les mesures de la Charte du Parc ; Objectif(s) stratégique(s) de la CFT visé(s) ; Lien avec les autres fiches actions :
3. PORTEURS DE L'ACTION ; CO-PORTEUR ; PRINCIPALES CIBLES ; PRINCIPAUX PARTENAIRES ASSOCIES A LA REALISATION DE L'ACTION
4. PRINCIPAUX PARTENAIRES ASSOCIES A LA REALISATION DE L'ACTION
5. OBJECTIFS
6. DESCRIPTIF DU CONTENU DE L'ACTION
7. PRIX ESTIMES ; Sur la base de discussions et échanges avec les porteurs et co-porteurs identifiés dans cette fiche ; Détail ; Coûts ; TOTAL
8. SOURCES DE FINANCEMENTS POTENTIELLES
9. INDICATEURS DE REALISATION ; INDICATEURS DE RESULTATS
10. PERIODE DE REALISATION ENVISAGEE
11. Mise en œuvre prévisionnelle (tableau de calendrier de 2026 à 2035)

Les niveaux de priorité

Afin de hiérarchiser les actions et d'orienter leur programmation dans le temps, trois niveaux de priorité ont été définis.

Cette classification permet de distinguer les actions à engager en priorité de celles à planifier sur le moyen terme, en fonction de leur impact et de leur contribution aux objectifs stratégiques de la Charte.

| Niveau | Détails |
|--------|-------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| 1 | Action « prioritaire » : à lancer dès le début de la Charte, avec un effet levier fort |
| 2 | Action « importante » : à mettre en œuvre au cours de la Charte, importante pour atteindre les objectifs stratégiques |
| 3 | Action « intermédiaire » : à planifier sur la durée de la Charte, pour compléter et consolider les actions prioritaires et élevées |

Les prix estimés

Les coûts présentés ci-après constituent une **première estimation**. Ils correspondent à une ébauche initiale, destinée à donner un ordre de grandeur des moyens financiers à mobiliser.

Ces montants seront **amenés à être retravaillés et ajustés lors de la mise en œuvre opérationnelle des actions**.

Les coûts estimatifs peuvent ainsi **évoluer à la hausse ou à la baisse** en fonction de plusieurs paramètres, notamment le

contexte de réalisation, le périmètre précis des actions, les capacités économiques des partenaires, ainsi que les modalités de montage et de financement des projets.

Coûts estimatifs des partenaires

Afin d'estimer les montants financiers associés aux différentes actions, les partenaires ont communiqué un **coût journalier moyen** correspondant à une journée d'ingénierie au sein de leur structure.

Les coûts journaliers présentés ci-après, **multipliés par un nombre de jours prévisionnels**, ont permis de calculer les enveloppes financières estimatives par action.

Il est précisé que **le nombre de jours mobilisés est susceptible d'évoluer** au fur et à mesure de l'avancement de la mise en œuvre des actions et du dépôt des projets.

| Partenaire | Coût journalier moyen |
|----------------------|------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| Parc du Mont-Ventoux | 257,10 € <i>Sur la base d'un forfait horaire d'un montant de 31,80€/h + 5% de frais de déplacements</i> |
| CNPF | 568,00 € <i>Coût ingénieur</i> |
| ONF | 900,00 € <i>Moyenne du coût d'un technicien à 800€/j et un ingénieur à 1000 €/j</i> |
| CERPAM | 680,00 € |
| Communes Forestières | 400,00 € |
| Fibois Sud | 360,00 € |
| SMDVF | 400,00 € |

Action 1 : Valoriser et développer la culture forestière locale

Priorité : **1**

Lien avec les mesures de la Charte du Parc : 1-3-4-5-20-22-24-31-32

Objectifs de la CFT visés : 1.1-1.2-1.3-1.4-1.5-1.6-2.1-2.3-3.3-4.3-5.1-5.2

Lien direct avec les autres fiches actions : 4-6-10-13-14



PORTEURS DE L'ACTION

PNR Mont-Ventoux

CO-PORTEUR

CNPF

PRINCIPALES CIBLES

Elus communaux

Propriétaires forestiers privés

Habitants et visiteurs

PRINCIPAUX PARTENAIRES ASSOCIES A LA REALISATION DE L'ACTION

ONF

Association Communes Forestières

Fibois Sud



OBJECTIFS

- Mettre en valeur la culture forestière et favoriser la transmission des savoirs forestiers locaux
- Promouvoir la gestion durable et multifonctionnelle auprès des propriétaires forestiers privés et ainsi augmenter la part de forêt privée gérée durablement
- Faire gagner en compétence et impliquer activement les élus du territoire sur la gestion forestière et la filière forêt-bois locale
- Sensibiliser les habitants et visiteurs du Parc aux enjeux de gestion forestière
- Renforcer la collaboration locale



DESCRIPTIF DU CONTENU DE L'ACTION

Mise en place d'un cycle de formations à destination des propriétaires forestiers privés sur la gestion durable et multifonctionnelle des forêts

- Construction et réalisation d'un cycle de 6 formations abordant la multifonctionnalité des forêts (réglementation des coupes, biodiversité en forêt, équilibre sylvo-cynégétique, santé des forêts et changement climatique, regroupement de gestion, sylvo-pastoralisme...)

Mise en place d'un programme de formations et visites techniques sur la forêt et le bois à destination des élus du territoire

- Construction et réalisation d'un programme de formation multi-thématiques autour de trois volets : la gestion forestière, le bois énergie et la filière locale, le bois dans la construction (formation sur les OLD et la DFCI, l'accueil du pastoralisme en forêt, demi-journée technique sur la valorisation des bois, visites sur la thématique du chauffage bois, la construction et la rénovation bois...)

Communication et sensibilisation autour d'animations sur la multifonctionnalité des forêts à destination des habitants et visiteurs

- Construction et réalisation d'un programme pédagogique d'animations sur les forêts et leur gestion (animation sur le martelage, visite de chantiers forestiers, ciné-débats, randonnées forestières, conférences, animation pour la Journée de la Forêt 2025...)
- Création de supports de communication « grand-public » sur les forêts du territoire à travers un livret jeu pour enfants, un livret pédagogique « grand-public » et le développement du volet forêt sur le site internet du Parc



€ PRIX ESTIMES

Sur la base de discussions et échanges avec les porteurs et co-porteurs identifiés dans cette fiche

| Détail | Coûts sur 2 ans |
|------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|--------------------|
| Animation et suivi technique du Parc | 22 661,79 € |
| Animation et participation technique du CNPF* | 7 070,33 € |
| Prestation pour les formations et visites techniques à destination des élus (Communes forestières) ** | 2 400,00 € |
| Prestation pour les formations et visites sur différents aspects de la gestion forestière à destination des propriétaires privés** | 1 245,00 € |
| Prestation pour des interventions sur le sylvopastoralisme à destination des élus, propriétaires privés et grand-public (CERPAM)** | 2 250,00 € |
| Prestation pour une animation sur le débardage à cheval** | 900,00 € |
| Illustration, graphisme et impression de deux livrets** | 12 922,00 € |
| TOTAL | 49 449,12 € |

*Sur la base d'un forfait horaire d'un montant de 31,80€/h + 5 % de frais de déplacements

** Montant HT

SOURCES DE FINANCEMENTS POTENTIELLES

FEADER (Stratégie forestière)



INDICATEURS DE REALISATION

- Nombre d'animations, visites et formations organisées
- Nombre d'intervenants mobilisés

INDICATEURS DE RESULTATS

- Nombre de participants aux animations, visites et formations
- Livret d'explication "grand public" sur les forêts
- Livret jeux pour enfants



PERIODE DE REALISATION ENVISAGEE

| 2026 | 2027 | 2028 | 2029 | 2030 | 2031 | 2032 | 2033 | 2034 | 2035 |
|------------------------------|------|------|------|------|------|------|------|------|------|
| Mise en œuvre prévisionnelle | | | | | | | | | |

Action 2 : Développer une trame de bois morts et sénescents à l'échelle du territoire

Priorité : **1**

Lien avec les mesures de la Charte du Parc : 1-5-9-10-11-17-22-31-38

Objectifs de la CFT visés : 1.2-1.3-1.4-1.5-2.1-2.2-3.3-5.1-5.2

Lien direct avec les autres fiches actions : 3-5-9



PORTEURS DE L'ACTION

PNR Mont-Ventoux

CO-PORTEUR

CNPF

PRINCIPALES CIBLES

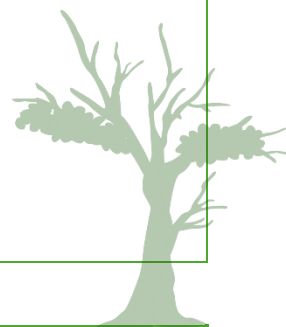
Gestionnaires et propriétaires forestiers

PRINCIPAUX PARTENAIRES ASSOCIES A LA REALISATION DE L'ACTION

ONF

Association Communes Forestières

Fibois Sud



OBJECTIFS

- Préserver la biodiversité forestière en maintenant et développant des ilots de vieux bois et des arbres morts ou sénescents, assurant la continuité écologique des forêts
- Augmenter la gestion durable et multifonctionnelle des forêts et valoriser les services écosystémiques rendus par les forêts
- Renforcer la collaboration locale



DESCRIPTIF DU CONTENU DE L'ACTION

Réalisation d'un inventaire des bois morts et sénescents

- Mobilisation des partenaires et état des lieux des données existantes
- Identification des zones cibles à inventorier
- Création d'une application sur le SIT PACA
- Réalisation des inventaires de terrain
- Analyse des données récoltées, calculs d'indices et cartographie

Définition de la trame de bois morts et sénescents

- Analyse de la fonctionnalité des trames actuelles et potentielles
- Priorisation et croisement avec le foncier forestier

Développement d'outils de protection et de contractualisation

- Identification des outils à développer
- Mobilisation des propriétaires
- Suivi de la mise en place de la trame

Communication et sensibilisation sur la trame de bois morts et sénescents

- Communication générale sur le projet et animations grand public

- Concours photo sur les arbres avec DMH



PRIX ESTIMES

Sur la base de discussions et échanges avec les porteurs et co-porteurs identifiés dans cette fiche

| Détail | Coûts sur 2 ans |
|-----------------------------------------------------------------------------------------------------|--------------------|
| Animation et suivi technique du Parc | 30 631,99 € |
| Animation et participation technique du CNPF* | 14 526,32 € |
| Prestation d'accompagnement du développement d'une trame de vieux bois dans les forêts publiques ** | 9 570,00 € |
| Prestation d'impression des photographies gagnantes du concours photos** | 588,00 € |
| TOTAL | 55 316,31 € |

*Sur la base d'un forfait horaire d'un montant de 31,80€/h + 5% de frais de déplacements

** Montant HT

SOURCES DE FINANCEMENTS POTENTIELLES

FEADER (Stratégie forestière)



INDICATEURS DE REALISATION

- Nombre de points d'inventaire réalisés

INDICATEURS DE RESULTATS

- Application sur le SIT des PNR de PACA
- Carte des réservoirs et corridors actuels et potentiels
- Nombre de projets de développement d'outils de protection et de contractualisation



PERIODE DE REALISATION ENVISAGEE

| 2026 | 2027 | 2028 | 2029 | 2030 | 2031 | 2032 | 2033 | 2034 | 2035 |
|------|------|------|------|------|------|------|------|------|------|
| | | | | | | | | | |

Mise en œuvre prévisionnelle

Action 3 : Améliorer et partager la connaissance sur la biodiversité pour mieux gérer les forêts

Priorité : **1**

Lien avec les mesures de la Charte du Parc : 1-5-8-9-10-11-31-33

Objectifs de la CFT visés : 1.2-1.3-1.4-1.5-1.6-2.1-2.2-3.3-4.3-5.1-5.2

Lien direct avec les autres fiches actions : 2-6-8-9-11



PORTEURS DE L'ACTION

Parc du Mont-Ventoux

CO-PORTEUR

ONF, CNPF

PRINCIPALES CIBLES

Gestionnaires et propriétaires forestiers

PRINCIPAUX PARTENAIRES ASSOCIES A LA REALISATION DE L'ACTION

ONF, CNPF, LPO, gestionnaires forestiers privés
CEN, Société botanique de Vaucluse



OBJECTIFS

- Faciliter l'intégration des enjeux de biodiversité dans la gestion forestière, en appui aux pratiques des gestionnaires
- Mieux structurer et diffuser une connaissance naturaliste encore trop fragmentée et inégalement partagée selon les acteurs et outiller les gestionnaires publics et privés avec des données fiables, localisées et utiles à l'échelle des chantiers
- Fédérer les acteurs autour d'un cadre commun de partage des connaissances écologiques pour une gestion plus durable des forêts



DESCRIPTIF DU CONTENU DE L'ACTION

Identification des besoins des gestionnaires

- Enquêtes et entretiens pour mieux cerner leurs attentes (accès aux données précises, aide sur le choix des espèces, taille du périmètre de protection, périodes sensibles...)
- Ciblage des outils à développer

Travail sur les données faune et flore

- Définition d'espèces ou groupes cibles selon les milieux et les enjeux
- Compilation des données faune et flore avec localisation précise à l'aide des bases de données existantes (Silène, Faune PACA) et des études locales
- Réalisation d'inventaires complémentaires si données manquantes (inventaires participatifs via « Avis de recherche », campagne de prospections, etc.)

Création d'un outil de porter à connaissance des données sur la biodiversité

- Développement d'un cadre de travail partenarial (transmission des états d'assiettes pour les coupes en forêts publiques etc...)

- Elaboration d'un outil synthétique et cartographique de Porter à connaissance destiné aux gestionnaires (développement de la trame, du contenu type, préconisations de gestion, en lien avec le SIT et les bases de données existantes)
- Communication sur l'outil : réunions de présentation, guide d'usage, information auprès des gestionnaires privés et collectivités
- Suivi de la prise en compte effective des porter à connaissance dans la mise en œuvre des chantier



PRIX ESTIMES

Sur la base de discussions et échanges avec les porteurs et co-porteurs identifiés dans cette fiche

| Détail | Coûts sur 2 ans |
|--------------------------------------------------------------------|--------------------|
| Animation et suivi technique du Parc | 28 281,33 € |
| Participation technique de l'ONF | 6 300,00 € |
| Participation technique du CNPF | 5 680,00 € |
| Réalisation d'inventaires complémentaires et expertise naturaliste | 35 750,00 € |
| TOTAL | 76 011,33 € |

SOURCES DE FINANCEMENTS POTENTIELLES

FEADER (Stratégie forestière)

DREAL



INDICATEURS DE REALISATION

- Nombre de réunions effectuées
- Nombre de données partagées et porter à connaissance produits

INDICATEURS DE RESULTATS

- Nombre de chantiers ayant intégré les données du porter à connaissance



PERIODE DE REALISATION ENVISAGEE

| 2026 | 2027 | 2028 | 2029 | 2030 | 2031 | 2032 | 2033 | 2034 | 2035 |
|------|------|------|------|------|------|------|------|------|------|
| | | | | | | | | | |

Mise en œuvre prévisionnelle

Action 4 : Favoriser la cohabitation des usages en forêt par le dialogue territorial

Priorité : **1**

Lien avec les mesures de la Charte du Parc : 1-5-6-9-10-11-22-24-29-31-32-33

Objectifs de la CFT visés : 1.1-1.2-1.3-1.5-1.6-2.1-2.3-3.3-4.3-5.1-5.2

Lien direct avec les autres fiches actions : 1-6-7-10-12



PORTEURS DE L'ACTION

Parc du Mont-Ventoux

CO-PORTEUR

Communes Forestières

PRINCIPALES CIBLES

Professionnels et acteurs de la forêt, usagers, élus des communes

PRINCIPAUX PARTENAIRES ASSOCIES A LA REALISATION DE L'ACTION

ONF, CNPF, Fibois Sud, exploitants forestiers, LPO, Fédération des chasseurs de Vaucluse, CERPAM, acteurs des activités de pleine nature, Département de Vaucluse, DDT



OBJECTIFS

- Créer un espace de dialogue entre les usagers de la forêt pour faire émerger une compréhension mutuelle et prévenir les conflits
- Partager une connaissance fine des usages existants pour mieux les organiser dans l'espace et dans le temps et construire une vision collective de la gestion multifonctionnelle de la forêt
- Accompagner les élus locaux, souvent premiers réceptacles des tensions d'usage, dans la compréhension et la médiation des enjeux forestiers
- Positionner la forêt comme un enjeu transversal dans les politiques locales et dans le débat citoyen



DESCRIPTIF DU CONTENU DE L'ACTION

Mise en place d'un dialogue territorial structuré

- Organisation de rencontres inter-acteurs regroupant les différents usagers de la forêt : gestionnaires, chasseurs, promeneurs, éleveurs, naturalistes, etc.) pour créer des espaces de dialogue et relever les problèmes rencontrés
- Mobilisation des élus à travers des réunions et échanges individuels
- Construction d'un programme de rendez-vous autour d'une ou plusieurs thématiques : sorties et ateliers techniques en forêt, rencontres professionnelles, forums et séminaires avec interventions d'experts, visites d'autres territoires pour des retours d'expériences

Recensement et cartographie des usages forestiers

- Compilation des pratiques existantes (chasse, randonnée, coupes, pâturage, manifestation sportives...) et mise en évidence des zones de cohabitation ou de tension
- Proposition d'un support de synthèse (carte annuelle ou outil numérique partagé)

- Diffusion du support via les différents canaux de communication (Parc, Offices de tourisme etc.)

Création d'un outil de mise en réseau

- Réalisation d'un annuaire des acteurs de la forêt à l'échelle locale (nom, structure, mission, zone d'action)



PRIX ESTIMES

Sur la base de discussions et échanges avec les porteurs et co-porteurs identifiés dans cette fiche

| Détail | Coûts sur 2 ans |
|---------------------------------------------------------------|--------------------|
| Animation et suivi technique du Parc | 17 997,21 € |
| Animation et participation technique des Communes Forestières | 6 000,00 € |
| Interventions experts lors des rencontres* | 5 000,00 € |
| Graphisme et impression de l'annuaire des acteurs forestiers | 2 000,00 € |
| Frais logistiques pour la visite d'un territoire forestier** | 4 500,00 € |
| TOTAL | 35 497,21 € |

* Comprenant 5 interventions minimum

** Comprenant les frais de déplacement, interventions, restauration, etc.

SOURCES DE FINANCEMENTS POTENTIELLES

Région Sud

FEADER (Stratégie forestière)



INDICATEURS DE REALISATION

- Nombre de rencontres inter-usagers organisées (séminaires, ateliers...)

INDICATEURS DE RESULTATS

- Nombre d'acteurs impliqués (et diversité des profils représentés)
- Nombre d'usages recensés et cartographiés



PERIODE DE REALISATION ENVISAGEE

| 2026 | 2027 | 2028 | 2029 | 2030 | 2031 | 2032 | 2033 | 2034 | 2035 |
|------|------|------|------|------|------|------|------|------|------|
| | | | | | | | | | |

Mise en œuvre prévisionnelle

Action 5 : Observer et accompagner l'évolution des paysages forestiers

Priorité : **3**

Lien avec les mesures de la Charte du Parc : 1-5-7-10-11-22-31-32-38

Objectifs de la CFT visés : 1.1-1.3-1.5-2.1-2.2-2.3-3.3-4.3-5.1-5.2

Lien direct avec les autres fiches actions : 2-7-8-9-11



PORTEURS DE L'ACTION

Parc du Mont-Ventoux

CO-PORTEUR

ONF

PRINCIPALES CIBLES

Acteurs forestiers

Grand-public

PRINCIPAUX PARTENAIRES ASSOCIES A LA REALISATION DE L'ACTION

CAUE, DREAL, CNPF, entreprise de travaux forestiers, Département de Vaucluse, Communes Forestières



OBJECTIFS

- Développer une culture partagée du paysage forestier à l'échelle du territoire
- Suivre les évolutions des forêts dans le temps (gestion, changement climatique, aléas...) à travers des repères visuels concrets
- Produire des références partagées pour mieux intégrer les enjeux paysagers dans les pratiques de gestion forestière
- Impliquer les professionnels, les élus et les habitants dans une observation collective, vivante et pédagogique du paysage et contribuer à une meilleure acceptabilité des interventions forestières par les habitants et visiteurs



DESCRIPTIF DU CONTENU DE L'ACTION

Elaboration d'un protocole de suivi visuel des paysages forestiers

- Définition commune de la notion de paysage forestier
- Identification de points de vue emblématiques représentatifs de la diversité des paysages forestiers (étages, essences, usages, bâtiments forestiers...) et si possible faisant l'objet d'une photographie historique
- Construction d'un protocole de suivi clair et reproductible

Suivi visuel de l'évolution des paysages

- Organisation de campagnes photographiques régulières et en lien avec les événements forestiers (avant/après chantier forestier, post-incendies, reboisements...)
- Intégration de différents outils : photos au sol, images satellites, drone, photos historiques

Création d'un observatoire local des paysages forestiers

- Mise en place d'une plateforme locale consultable en complément des dispositifs existants (ONF, PNR, Observatoire des PNRs Sud...)
- Production de textes explicatifs, séries photographiques commentées etc.

- Organisation d'un système d'archivage (tirages papier, base numérique)

Valorisation et animation de l'observatoire

- Sorties de terrain commentées, rencontres entre professionnels, expositions, publications etc.
- Implication des habitants dans certaines campagnes photographiques (participation encadrée)

Co-construction d'un petit guide pratique illustré de bonnes pratiques pour l'intégration paysagère des coupes et travaux, à destination des gestionnaires, élus et entreprises forestières



PRIX ESTIMES

Sur la base de discussions et échanges avec les porteurs et co-porteurs identifiés dans cette fiche

| Détail | Coûts sur 2 ans |
|----------------------------------------------------------|--------------------|
| Animation et suivi technique du Parc | 17 997,21 € |
| Animation et participation technique de l'ONF | 9 000,00 € |
| Campagne photographique (prestation, matériel, drone...) | 10 000,00 € |
| Développement interface en ligne | 2 000,00 € |
| Illustration, graphisme et impression du guide | 8 000,00 € |
| Organisation d'animations | 3 000,00 € |
| Conception et réalisation d'une exposition | 6 000,00 € |
| Tirages papiers pour l'archivage | 1 500,00 € |
| TOTAL | 57 497,21 € |

SOURCES DE FINANCEMENTS POTENTIELLES

FEADER (Stratégie forestière)
LEADER



INDICATEURS DE REALISATION

- Nombre de points d'observation paysagers identifiés et suivis
- Nombre de campagnes photographiques réalisées (professionnelles et participatives)
- Production du guide

INDICATEURS DE RESULTATS

- Nombre de professionnels et acteurs du territoire impliqués dans l'Observatoire



PERIODE DE REALISATION ENVISAGEE

| 2026 | 2027 | 2028 | 2029 | 2030 | 2031 | 2032 | 2033 | 2034 | 2035 |
|------|------|------|------|------|------|------|------|------|------|
| | | | | | | | | | |

Mise en œuvre prévisionnelle

Action 6 : Créer un espace de découverte sur la forêt

Priorité : **3**

Lien avec les mesures de la Charte du Parc : 1-4-5-11-31-32

Objectifs de la CFT visés : 1.1-1.5-2.1-3.3-4.3-5.1-5.2

Lien direct avec les autres fiches actions : 1-3-4-9-14



PORTEURS DE L'ACTION

Commune

CO-PORTEUR

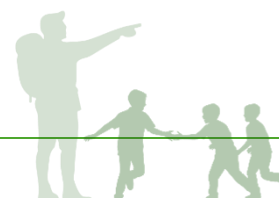
Parc du Mont-Ventoux, ONF

PRINCIPALES CIBLES

Grand-public, acteurs forestiers

PRINCIPAUX PARTENAIRES ASSOCIES A LA REALISATION DE L'ACTION

CNPF, Fibois Sud, Communes Forestières, LPO, établissements scolaires et centres de loisirs



OBJECTIFS

Aujourd'hui, le territoire ne dispose pas de sentier ou d'espace d'accueil du public en forêt permettant de comprendre la gestion forestière et les enjeux liés à la biodiversité. Les visiteurs ont peu d'opportunités pour découvrir comment la biodiversité est intégrée dans les pratiques de gestion durable. Cette action vise donc à :

- Créer un espace de découverte en forêt, accessible à tous, alliant accueil du public, repos, jeu et exploration libre des milieux forestiers
- Offrir un lieu pédagogique et accessible, adapté à tous les publics, pour explorer les multiples fonctions de la forêt : écologiques, économiques et sociales
- Valoriser les savoir-faire forestiers et les enjeux liés à la préservation des écosystèmes



DESCRIPTIF DU CONTENU DE L'ACTION

Définition du projet et choix du site

- Sélection d'un site pertinent selon les milieux forestiers présents, l'accessibilité (exemples : Perrache à Bédoin, Bois du Défends à Sault...)
- Définition des thématiques à aborder : biodiversité, gestion durable et sylvo-pastoralisme, changement climatique, métiers et activités autour de la forêt, usages du bois
- Rédaction du cahier des charges

Conception et aménagement du site

- Création d'un parcours pédagogique : panneaux, modules, structures etc.
- Concertation des partenaires éducatifs, techniques et forestiers pour la conception des contenus
- Utilisation de bois local pour l'aménagement (bancs, panneaux, structures...)
- Elaboration d'un kit pédagogique d'animation

Animation du site

- Organisation d'activités pédagogiques : visites guidées, rallyes nature, ateliers en autonomie, événements saisonniers etc.
- Implication des écoles, centres de loisirs et acteurs locaux

Communication et valorisation du site

- Diffusion d'informations via des supports papier (flyers), numériques (site internet, réseaux sociaux), et relais locaux (mairies, écoles...)
- Mise en place d'une stratégie d'entretien et de maintenance à long terme : identification des acteurs référents (commune, association, service technique), calendrier de suivi, petit matériel de remplacement, budget dédié etc.



PRIX ESTIMES

Sur la base de discussions et échanges avec les porteurs et co-porteurs identifiés dans cette fiche

| Détail | Coûts sur 2 ans |
|------------------------------------------------------|---------------------|
| Animation et participation technique du Parc | 12 855,15 € |
| Animation et participation technique de l'ONF | 9 000,00 € |
| Prestation conception du site | 20 000,00 € |
| Prestation réalisation des aménagements | 85 000,00 € |
| Graphisme et impression de supports de communication | 1 500,00 € |
| TOTAL | 128 355,15 € |

SOURCES DE FINANCEMENTS POTENTIELLES

FEADER (Ingénierie avant-projet)
LEADER, Espaces Valléens (Investissement)
Financements privés



INDICATEURS DE REALISATION

- Nombre d'aménagements et outils pédagogiques installés

INDICATEURS DE RESULTATS

- Nombre d'animations ou d'évènements organisés sur le site
- Part des matériaux issus de la filière bois locale utilisés pour l'aménagement



PERIODE DE REALISATION ENVISAGEE

| 2026 | 2027 | 2028 | 2029 | 2030 | 2031 | 2032 | 2033 | 2034 | 2035 |
|------|------|------|------|------|------|------|------|------|------|
| | | | | | | | | | |

Mise en œuvre prévisionnelle

Action 7 : Doter les espaces sylvo-pastoraux d'une stratégie territoriale

Priorité : 1

Lien avec les mesures de la Charte du Parc : 1-5-10-11-24-31-38-39

Objectifs de la CFT visés : 1.2-1.3-1.5-2.2-2.3-3.3-4.1-4.2-4.3-5.1-5.2

Lien direct avec les autres fiches actions : 4-5-8-10



PORTEURS DE L'ACTION

Parc du Mont-Ventoux

CO-PORTEUR

CERPAM

PRINCIPALES CIBLES

Gestionnaires et propriétaires forestiers, éleveurs

PRINCIPAUX PARTENAIRES ASSOCIES A LA REALISATION DE L'ACTION

ONF, CNPF, CBN Med, Chambre d'Agriculture 84, FDO 84, éleveurs, communes, communautés de communes, SAFER, DREAL, DRAAF, OFB, DDT 84, Communes forestières, LPO, CEN, Communes pastorales, Parc naturel régional du Luberon



OBJECTIFS

- Consolider les pratiques sylvo-pastorales durables en conciliant les enjeux pastoraux, forestiers, écologiques et de prévention des incendies
- Améliorer la prise en compte et la structuration des questions pastorales dans les démarches de gestion des espaces forestiers
- Créer un cadre d'action opérationnel pour favoriser le conventionnement, la gestion adaptée les milieux et l'animation locale



DESCRIPTIF DU CONTENU DE L'ACTION

Sélection d'un territoire pilote où les enjeux sont marqués

- Identifier les enjeux, questions propres au territoire
- Justifier le choix du territoire pilote au regard de la convergence des enjeux (pression foncière, fermeture des milieux, vulnérabilité incendie, prédation, conflits d'usages, etc.)
- Définir un périmètre opérationnel partagé et lisible par l'ensemble des acteurs

Etat des lieux des activités pastorales : identification des pratiques et des besoins

- Analyse des territoires pâturés : types de milieux, usages existants et fonctionnement, besoins des éleveurs, contraintes liées à la prédation, équipements nécessaires et points de blocage
- Repérage des contraintes, besoins et atouts au fonctionnement propre à l'élevage ou au partage de l'espace avec les autres éleveurs ou les autres utilisateurs des espaces pastoraux
- Identification des territoires pastoraux potentiels, non utilisés ou abandonnés

Articulation avec les enjeux liés à la forêt, la biodiversité et la prévention incendie

- Consultation des élus et des partenaires techniques, pour collecter leurs données disponibles et repérer leurs besoins et leurs attentes

- Croisement des données forestières et enjeux liés à la DFCI (pistes pâturées, cartes anciennes, types de peuplements, documents de gestion, données de régénération...)
- Identification des secteurs favorables au sylvo-pastoralisme à moyen terme (projection sur 10 ans), notamment les taillis feuillus, tout en prenant en compte les enjeux de régénération naturelle
- Identification des zones où améliorer l'articulation du pastoralisme et de la biodiversité (zones sensibles, calendrier de pâturage, niveau de prélèvement etc.)

Organisation d'ateliers de concertation

- Organisation d'ateliers de concertation avec les éleveurs et parties-prenantes du projet
- Partage collectif des constats et expression des besoins et des difficultés
- Définition d'objectifs opérationnels à l'échelle locale
- Co-construction des actions

Elaboration d'un plan d'actions

- Rédaction concertée d'un plan d'actions
- Proposition d'outils et de dispositifs d'accompagnement répondant aux besoins éleveurs et acteurs de la forêt
- Développement du conventionnement et de la formalisation du pâturage dans les forêts publiques et privées
- Appui au regroupement foncier pastoral le cas échéant



PRIX ESTIMES

Sur la base de discussions et échanges avec les porteurs et co-porteurs identifiés dans cette fiche

| Détail | Coûts sur 2 ans |
|------------------------------------------------|--------------------|
| Animation et suivi technique du Parc | 17 997,21 € |
| Animation et participation technique du CERPAM | 20 400,00 € |
| Prestation diagnostics et plan d'actions | 25 000,00 € |
| TOTAL | 63 397,21 € |

SOURCES DE FINANCEMENTS POTENTIELLES

Région Sud (POPI)
FEADER (Stratégie forestière)
Communautés de commune, Conseil départemental



INDICATEURS DE REALISATION

- Nombre de diagnostics réalisés et nombre de réunions de concertation menées

INDICATEURS DE RESULTATS

- Evolution des surfaces pâturées et nombre de conventions mises en place



PERIODE DE REALISATION ENVISAGEE

| 2026 | 2027 | 2028 | 2029 | 2030 | 2031 | 2032 | 2033 | 2034 | 2035 |
|------|------|------|------|------|------|------|------|------|------|
| | | | | | | | | | |

Mise en œuvre prévisionnelle

Action 8 : Favoriser le maintien des milieux ouverts et semi-ouverts au sein des forêts

Priorité : **1**

Lien avec les mesures de la Charte du Parc : 1-10-11-24-31-32-38-39

Objectifs de la CFT visés : 1.3-1.4-1.5-1.6-2.3-3.3-4.1-4.3-5.1-5.2

Lien direct avec les autres fiches actions : 3-5-7-10



PORTEURS DE L'ACTION

Parc du Mont-Ventoux

CO-PORTEURS

ONF, CNPF, CERPAM

PRINCIPALES CIBLES

Propriétaires forestiers,
communes

PRINCIPAUX PARTENAIRES ASSOCIES A LA REALISATION DE L'ACTION

CERPAM, LPO, communes, DDT, experts forestiers, entreprises privées, SDIS, animateurs N2000, Communes Forestières



OBJECTIFS

Les forêts du territoire sont historiquement constituées d'une mosaïque de milieux forestiers, milieux semi-ouverts et ouverts, issus des usages sylvo-pastoraux et cynégétiques. Ces milieux présentent un fort intérêt écologique, paysager et fonctionnel, et contribuent à la résilience des forêts face aux changements climatiques et au risque incendie.

Cependant, la dynamique naturelle de fermeture des milieux, accentuée par l'abandon de certaines pratiques, conduit aujourd'hui à une homogénéisation des milieux. Cette action vise donc à mieux comprendre, maintenir et valoriser les milieux ouverts et semi-ouverts intra-forestiers, en les intégrant pleinement aux stratégies de gestion durable portées par la Charte forestière de territoire. Cette action vise donc à :

- Mieux connaître les dynamiques des milieux semi-ouverts locaux, composante intégrante des forêts, permettant de lutter contre incendie, support d'activités traditionnelles (chasse, pastoralisme...), etc.
- Définir, animer et coordonner un programme d'interventions pour maintenir les milieux ouverts intra-forestiers
- Mobiliser des financements adaptés (publics ou privés) pour accompagner et maintenir durablement les actions de gestion
- Faire du maintien des milieux ouverts une opportunité pour mobiliser du bois local



DESCRIPTIF DU CONTENU DE L'ACTION

Diagnostic territorial

- Définition commune de la notion de milieu ouvert intra-forestier
- Recensement des actions et expérimentations menées ces 10 à 15 dernières années sur le territoire : objectifs, modalités, porteurs, suivis, résultats
- Croisement des données avec les anciennes cartes de végétation pour repérer les zones à enjeux et identification des secteurs prioritaires selon les besoins pastoraux, sylvicoles, écologiques, agricoles ou de DFCI

Mobilisation des propriétaires forestiers

- Accompagnement technique des propriétaires intéressés
- Valorisation des pratiques et des propriétaires engagés

Structuration financière

- Élaboration d'un plan de mobilisation des financements (Natura 2000, FEADER, Agence de l'eau, mécénat, PSE...)
- Appui à la recherche des porteurs de projets et à la constitution de dossiers
- Déploiement d'une communication adaptée auprès des partenaires et mécènes potentiels

Mise en place et suivi des travaux

- Engagement de travaux de réouverture et d'entretien (coupes, débroussaillage etc.) sur les secteurs identifiés
- Intégration possible des exercices de brûlage dirigé dans le cadre de la DFCI (ex. APFM)
- Suivi post-travaux pour évaluer l'évolution écologique et fonctionnelle des milieux concernés
- Mise en place de panneaux pédagogiques sur site



PRIX ESTIMES

Sur la base de discussions et échanges avec les porteurs et co-porteurs identifiés dans cette fiche

| Détail | Coût sur 2 ans |
|----------------------------------------|--------------------|
| Animation et suivi technique du Parc | 15 426,18 €* |
| Animation et suivi technique de l'ONF | 9 000,00 € |
| Animation et suivi technique du CNPF | 11 360,00 € |
| Animation et suivi technique du CERPAM | 10 200,00 € |
| Conception d'outils de communication | 4 000,00 € |
| Conception et réalisation de panneaux | 6 000,00 € |
| TOTAL | 55 986,18 € |

SOURCES DE FINANCEMENTS POTENTIELLES

DREAL, LEADER, Région Sud, FEADER, N2000



INDICATEURS DE REALISATION

- Nombre de secteurs d'intervention identifiés et surface de travaux engagée

INDICATEURS DE RESULTATS

- Superficie totale des travaux effectués et nombre d'actions financées à moyen terme



PERIODE DE REALISATION ENVISAGEE

| 2026 | 2027 | 2028 | 2029 | 2030 | 2031 | 2032 | 2033 | 2034 | 2035 |
|------|------|------|------|------|------|------|------|------|------|
| | | | | | | | | | |

Mise en œuvre prévisionnelle

Action 9 : Proposer des plans d'adaptation des forêts aux changements climatiques et partager les savoirs

Priorité : **1**

Lien avec les mesures de la Charte du Parc : 1-5-7-22-31-32

Objectifs de la CFT visés : 1.2-1.3-2.1-2.2-2.3-3.1-3.3-4.3-5.1-5.2

Lien direct avec les autres fiches actions : 2-3-5-6-10



PORTEURS DE L'ACTION

Parc du Mont-Ventoux

CO-PORTEUR

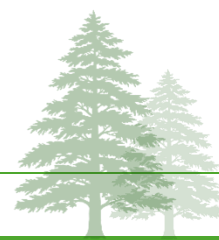
ONF, CNPF

PRINCIPALES CIBLES

Gestionnaires et propriétaires forestiers

PRINCIPAUX PARTENAIRES ASSOCIES A LA REALISATION DE L'ACTION

ONF, CNPF, INRAE, propriétaires forestiers, RESPIR, CNRS, Communes Forestières



OBJECTIFS

- Identifier les vulnérabilités et les potentialités des forêts du territoire face aux effets du changement climatique en utilisant des différents outils et en s'appuyant sur les données existantes (Etude Oscar)
- Elaborer des plans d'adaptation des forêts à une échelle massif, mélangeant forêts publiques et privée
- Fournir aux gestionnaires et propriétaires forestiers des scénarios de gestion concrets, adaptés au contexte local, et construits de manière partagée
- Valoriser les savoirs existants, les retours d'expérience locaux et les outils scientifiques pour une gestion forestière plus résiliente



DESCRIPTIF DU CONTENU DE L'ACTION

Capitalisation des expériences locales

- Recueil et synthèse opérationnelle des résultats des expérimentations déjà menées sur le territoire en matière d'adaptation des forêts (essais d'essences, sylviculture...) avec collecte des retours des chercheurs, gestionnaires forestiers et techniciens

Diagnostic de vulnérabilité et d'opportunité aux changements climatiques

- Identification des zones à forts enjeux ou à potentiel selon différents critères (altitude, exposition, nature des peuplements...)
- Détermination des besoins en connaissance (état sanitaire, fructification, régénération, diversité génétique, essences comme le pin noir, etc.)
- Utilisation croisée de plusieurs outils de modélisation, outils de diagnostic de la santé des arbres (BioClimSol, Deperis, Archi, etc.) et l'Observatoire régional de la forêt et du bois
- Cartographie des secteurs forestiers prioritaires pour l'adaptation

Élaboration de plans d'adaptation

- Co-construction de scénarios de gestion forestière avec les acteurs concernés (propriétaires, CNPF, ONF, élu, INRAE...) en intégrant les cadres réglementaires (matériel forestier de reproduction, réglementation des introductions, etc.)

- Rédaction de préconisations opérationnelles sous forme de plans d'adaptation : choix des essences, modes de sylviculture, seuils de régénération, accompagnement du changement...

Valorisation des résultats auprès des gestionnaires et propriétaires

- Production de fiches synthétiques à destination des gestionnaires publics et privés
- Organisation de sorties sur site, journées techniques et temps d'échange avec chercheurs, techniciens et propriétaires

Partage des savoirs avec le grand-public et les scolaires

- Production de différents supports vulgarisés (fiches projets, vidéos, expositions, espaces dédié sur le site du Parc, etc.)
- Organisation de rencontres citoyennes (cafés-forêt, ateliers, etc.)
- Création d'outils pédagogiques à destination des écoles et centres de loisirs (mallettes pédagogiques, modules d'animation, etc.)



PRIX ESTIMES

Sur la base de discussions et échanges avec les porteurs et co-porteurs identifiés dans cette fiche

| Détail | Coûts sur 3 ans |
|------------------------------------------------|---------------------|
| Animation et suivi technique du Parc | 30 852,36 € |
| Animation et participation technique de l'ONF | 30 000,00 € |
| Animation et participation technique du CNPF | 30 000,00 € |
| Prestation accompagnement BE | 28 000,00 € |
| Conception de supports de communication | 6 000,00 € |
| Conception et impression d'outils pédagogiques | 8 000,00 € |
| Frais annexes (déplacement, réception...) | 5 000,00 € |
| TOTAL | 137 852,36 € |

SOURCES DE FINANCEMENTS POTENTIELLES

FEADER (Stratégie forestière), DREAL, Projet de recherche



INDICATEURS DE REALISATION

- Nombre de diagnostics réalisés, plans d'adaptation élaborés
- Nombre d'animation et outils de communication réalisés

INDICATEURS DE RESULTATS

- Nombre de forêts gérées intégrant des mesures d'adaptation concrètes



PERIODE DE REALISATION ENVISAGEE

| 2026 | 2027 | 2028 | 2029 | 2030 | 2031 | 2032 | 2033 | 2034 | 2035 |
|------|------|------|------|------|------|------|------|------|------|
| | | | | | | | | | |

Mise en œuvre prévisionnelle

Action 10 : Améliorer la prévention et diffuser la culture du risque incendie

Priorité : **2**

Lien avec les mesures de la Charte du Parc : 1-5-22-31-38

Objectifs de la CFT visés : 1.1-1.3-1.5-2.1-2.3-4.3-5.1-5.2

Lien direct avec les autres fiches actions : 1-4-7-8-9-12



PORTEURS DE L'ACTION

Parc du Mont-Ventoux

CO-PORTEUR

SMDVF

PRINCIPALES CIBLES

Grand-public, habitants, élus, propriétaires forestiers

PRINCIPAUX PARTENAIRES ASSOCIES A LA REALISATION DE L'ACTION

DDT 84, ADCCFF, ONF, CNPF, Communes Forestières, Communes, SDIS, CERPAM, Chambre d'Agriculture



OBJECTIFS

- Mieux prévenir le risque incendies en forêt par la sensibilisation des habitants, usagers, élus et acteurs économiques par la création de supports spécifiques au territoire
- Renforcer la vigilance et les comportements responsables en période à risque
- Améliorer la connaissance des obligations légales de débroussaillage (OLD) et encourager leur respect
- Créer une culture partagée du risque.



DESCRIPTIF DU CONTENU DE L'ACTION

Accompagnement de la DFCI

- Appuyer la mise en œuvre du nouveau Plan Départemental de Protection des Forêts Contre les Incendies (PDPFCI) et du nouvel arrêté préfectoral relatif aux Obligations Légales de Débroussaillage (OLD)
- Déploiement de mesures de gestion extensive (pâturage, broyage sélectif...) en lien avec certaines politiques publiques (ex : Mesures Agro-Environnementales et Climatiques (MAEC))

Renforcement de la culture du risque incendie

- Renforcer le rôle d'appui de la GRF sur la diffusion
- Amélioration de la diffusion des messages via les canaux existants (sites internet, réseaux sociaux, etc.) et réflexion et adaptation des messages, conception de nouveaux supports adaptés à tous les publics (vidéos, posters...) et notamment les enfants, les visiteurs et formation des prescripteurs (professionnels du tourisme, etc.)
- Formation des professionnels travaillant au contact des milieux forestiers (forestiers, agriculteurs...)

- Favoriser une meilleure prise en compte du risque dans les document d'urbanisme (en lien avec urbanistes, intégration PLU...)

Création d'un réseau de sites de démonstration des OLD

- Mise en en place d'un réseau de sites de démonstration de la mise en œuvre des OLD en s'appuyant sur les OLD des collectivités (avec les deux types d'OLD: linéaires et ponctuelles)
- Création et installation de panneaux d'information
- Organisation de visites de terrain à destination des élus et propriétaires et lien avec la gestion forestière

Structuration de la gestion post-incendie

- Formalisation d'une fiche technique détaillant des étapes, acteurs impliqués et les outils mobilisables pour la gestion post-incendie



PRIX ESTIMES

Sur la base de discussions et échanges avec les porteurs et co-porteurs identifiés dans cette fiche

| Détail | Coûts sur 2 ans |
|--------------------------------------------------|--------------------|
| Animation et suivi technique du Parc | 12 855,15 € |
| Animation et participation technique du SMDVF | 8 000,00 € |
| Création et impressions de supports pédagogiques | 20 000,00 € |
| TOTAL | 40 855,15 € |

SOURCES DE FINANCEMENTS POTENTIELLES

Région Sud



INDICATEURS DE REALISATION

- Nombre de de supports créés ou diffusés
- Nombre de sites de démonstration des OLD mis en place

INDICATEURS DE RESULTATS

- Nombre de communes ayant engagé une action concrète (site OLD, communication ...)



PERIODE DE REALISATION ENVISAGEE

| 2026 | 2027 | 2028 | 2029 | 2030 | 2031 | 2032 | 2033 | 2034 | 2035 |
|------|------|------|------|------|------|------|------|------|------|
| | | | | | | | | | |

Mise en œuvre prévisionnelle

Action 11 : Accompagner les communes dans leurs projets d'acquisition de foncier forestier

Priorité : 2

Lien avec les mesures de la Charte du Parc : 1-31-32-33-38

Objectifs de la CFT visés : 1.2-1.3-2.3-3.1-4.1-4.2-5.1-5.2

Lien direct avec les autres fiches actions : 3-5-12



PORTEURS DE L'ACTION

Communes Forestières

CO-PORTEUR

Parc du Mont-Ventoux

PRINCIPALES CIBLES

Communes

PRINCIPAUX PARTENAIRES ASSOCIES A LA REALISATION DE L'ACTION

ONF, communes, CNPF, Département de Vaucluse, Région Sud, SAFER



OBJECTIFS

- Favoriser la gestion durable et multifonctionnelle des forêts et la mobilisation du bois par l'implication des communes
- Permettre aux communes de développer leur maîtrise foncière sur des espaces forestiers stratégiques (prévention incendie, biodiversité, paysage, gestion de l'eau, production de bois, accueil du public, changement climatique et fixation du carbone...)
- Résorber les enclaves privés en forêt communale



DESCRIPTIF DU CONTENU DE L'ACTION

Identification des secteurs à fort enjeu pour l'acquisition foncière communale

- Réalisation d'un état des lieux cartographique croisant les données de l'étude de la ressource en bois local avec les enjeux identifiés (enclaves, biodiversité, arbres remarquables, continuités écologiques...)
- Mobilisation des élus communaux

Sensibilisation et montée en compétence des communes

- Diffusion d'outils d'aide à la décision (guides des communes forestières, retours d'expériences)
- Organisation de sessions de formation ou d'information à destination des élus

Accompagnement technique et juridique des projets des communes

- Mise en place d'une veille foncière pour détecter les opportunités d'acquisition
- Réalisation de diagnostics fonciers à l'échelle communale pour les communes intéressées
- Conseil et accompagnement sur le choix des outils adaptés : incorporation des biens sans maîtres, droit de préemption/préférence, acquisition à l'amiable, procédure d'AFAGE ou d'ECIF, etc.
- Assistance juridique par un notaire ou juriste selon les besoins
- Appui au montage des dossiers de subvention et recherche de financements

- Accompagnement des élus dans la mise en gestion du foncier acquis
- Développement des synergies avec les forêts privées sur les territoires concernés



PRIX ESTIMES

Sur la base de discussions et échanges avec les porteurs et co-porteurs identifiés dans cette fiche

| Détail | Coûts sur 2 ans |
|-------------------------------------------------------|--------------------|
| Animation et suivi technique des Communes Forestières | 16 000,00 € |
| Animation et participation technique du Parc | 10 284,12 € |
| Prestation notaire/juriste | 10 000,00 € |
| TOTAL | 36 284,12 € |

SOURCES DE FINANCEMENTS POTENTIELLES

Région Sud
Conseil départemental de Vaucluse pour les enclaves
Fondations privées



INDICATEURS DE REALISATION

- Nombre de réunions de sensibilisation et d'ateliers organisés auprès des communes
- Nombre de communes accompagnées

INDICATEURS DE RESULTATS

- Surface forestière acquise par les communes et mise en gestion



PERIODE DE REALISATION ENVISAGEE

| 2026 | 2027 | 2028 | 2029 | 2030 | 2031 | 2032 | 2033 | 2034 | 2035 |
|------|------|------|------|------|------|------|------|------|------|
| | | | | | | | | | |

Mise en œuvre prévisionnelle



Action 12 : Structurer des regroupements de gestion forestière

Priorité : **2**

Lien avec les mesures de la Charte du Parc : 1-31-32-33-38

Objectifs de la CFT visés : 1.1-1.2-1.3-1.4-2.2-2.3-3.1-3.2-4.1-4.2-4.3-5.1-5.2

Lien direct avec les autres fiches actions : 4-10-11-13-15



PORTEURS DE L'ACTION

CNPF

CO-PORTEURS

Parc du Mont-Ventoux,
Communes Forestières

PRINCIPALES CIBLES

Propriétaires forestiers privés

PRINCIPAUX PARTENAIRES ASSOCIES A LA REALISATION DE L'ACTION

Propriétaires forestiers, Fibois Sud, RESPIR, ONF, communes, DDT 84, tous les organismes liés aux usages de la forêt identifiés sur les territoires, PEFC, FSC



OBJECTIFS

- Améliorer la gestion des forêts au foncier très morcelé sur le territoire
- Faciliter la mise en œuvre de projets collectifs (mobilisation du bois, DFCI, sylvo-pastoralisme etc.)
- Expérimenter des formes innovantes de gouvernance forestière locale



DESCRIPTIF DU CONTENU DE L'ACTION

Identification des territoires à forts enjeux de gestion collective

- Définition des enjeux (morcellement, biodiversité, mobilisation du bois/incendie...) en lien avec l'étude de la ressource en bois locale et les dynamiques territoriales
- Recherche des propriétaires sur le(s) territoire(s) cible(s)

Création d'une dynamique locale autour de la gestion forestière

- Lancement d'un groupe pilote de propriétaires forestiers
- Mobilisation des propriétaires concernés, avec l'appui des élus et des acteurs locaux
- Organisation de réunions publiques, visites de terrain, temps d'échange, etc.

Animation et structuration du regroupement de gestion

- Recherche d'un statut ou d'un outil juridique adapté (ASL, ASA, ASLGF, etc.)
- Réalisation d'un diagnostic partagé sur les enjeux de biodiversité, incendie, mobilisation du bois etc.
- Accompagnement à l'acquisition éventuelle de parcelles
- Développement des synergies entre forêts publiques et privées sur ce territoire
- Rédaction d'un document d'aménagement

Pérennisation et animation du regroupement

- Accompagnement du regroupement dans la recherche d'un gestionnaire

- Mobilisation de financements adaptés pour la rédaction d'un document de gestion durable
- Suivi et animation du regroupement
- Encouragement de regroupements ponctuels à l'occasion des coupes de bois en forêts publiques
- Encourager la certification forestière (PEFC, FSC)

€

PRIX ESTIMES

Sur la base de discussions et échanges avec les porteurs et co-porteurs identifiés dans cette fiche

| Détail | Coûts sur 2 ans |
|-----------------------------------------------------------------------------------------------------|---------------------|
| Animation et suivi technique du CNPF | 181 760,00 € |
| Animation et participation technique du Parc | 15 426,18 € |
| Animation et participation technique des Communes Forestières | 4 000,00 € |
| Prestation diagnostics et interventions (biodiversité, pastoralisme, acteur de la certification...) | 25 000,00 € |
| Conception outils de communication | 6 000,00 € |
| TOTAL | 232 186,18 € |

SOURCES DE FINANCEMENTS POTENTIELLES

Appel à Manifestation d'Intérêt, programmes de recherche
Région Sud (notamment pour l'étude des chantiers possibles)

✓

INDICATEURS DE REALISATION

- Constitution d'un ou plusieurs groupes de propriétaires
- Elaboration de diagnostics
- Nombre de réunions de concertation organisées

INDICATEURS DE RESULTATS

- Création d'un regroupement de gestion
- Nombre de surfaces et propriétaires engagés dans un projet de gestion concertée (ha)

📅

PERIODE DE REALISATION ENVISAGEE

| 2026 | 2027 | 2028 | 2029 | 2030 | 2031 | 2032 | 2033 | 2034 | 2035 |
|------|------|------|------|------|------|------|------|------|------|
| | | | | | | | | | |

Mise en œuvre prévisionnelle

Action 13 : Soutenir le développement de la filière bois-énergie locale

Priorité : **2**

Lien avec les mesures de la Charte du Parc : 1-19-20-25-32

Objectifs de la CFT visés : 1.1-1.2-1.5-2.2-3.1-3.2-3.3-3.4-5.1-5.2

Lien direct avec les autres fiches actions : 1-12-15



PORTEURS DE L'ACTION

Parc du Mont-Ventoux

CO-PORTEURS

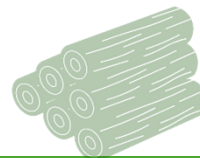
Communes Forestières
(BoisSynergie)

PRINCIPALES CIBLES

Collectivités, entreprises
locales et particuliers

PRINCIPAUX PARTENAIRES ASSOCIES A LA REALISATION DE L'ACTION

SEV84, Fibois Sud, CoVe, ALTE, ADEME, ONF, CNPF, propriétaires forestiers, entreprise et coopératives forestières, structures animatrices des dispositifs d'accompagnement à la rénovation



OBJECTIFS

- Structurer une filière bois-énergie locale, durable et économiquement viable
- Répondre à la demande croissante en énergie bois tout en préservant les écosystèmes forestiers dans une logique de gestion durable
- Favoriser l'émergence de projets innovants autour du bois déchiqueté et des granulés, adaptés aux ressources et besoins du territoire
- Réduire les distances de transport du bois afin de renforcer l'approvisionnement local, soutenir l'emploi de proximité et promouvoir les circuits courts
- Optimiser la valorisation de l'ensemble des produits bois, y compris les bois peu mobilisés ou de faible valeur commerciale
- Encourager le maintien et la transmission de la pratique de l'affouage dans les communes concernées



DESCRIPTIF DU CONTENU DE L'ACTION

Etat des lieux de la filière bois énergie locale

- Recensement des chaufferies bois en fonctionnement et en projet sur le territoire, avec évaluation des consommations actuelles et besoins futurs
- Inventaire des fournisseurs de combustible (plaquettes, granulés et bois bûche) du territoire et des territoires voisins
- Évaluation de l'adéquation entre la ressource mobilisable localement et la demande existante ou projetée en combustible bois, avec identification des freins et des leviers d'action

Valorisation et promotion du bois en circuit-court

- Création d'un support de valorisation des fournisseurs locaux

- Sensibilisation des élus, professionnels et particuliers aux bonnes pratiques du chauffage au bois (qualité du combustible, performance des appareils...)
- Travail sur l'approvisionnement (contrats d'approvisionnement avec les forêts publiques et privées du territoire, etc.)
- Valorisation de l'affouage communal à travers la création d'un guide pratique à destination des élus communaux

Soutien à l'émergence de nouveaux projets de chaufferies

- Information sur les dispositifs de financement existants, en lien avec le SEV84 et le Contrat de Chaleur Renouvelable territorial (fonds chaleur de l'ADEME, aides régionales...)
- Identification et accompagnement des porteurs de projets (publics et privés) pour développer de nouvelles chaufferies et réseaux de chaleur



€ PRIX ESTIMES

Sur la base de discussions et échanges avec les porteurs et co-porteurs identifiés dans cette fiche

| Détail | Coûts sur 2 ans |
|-------------------------------------------------------|--------------------|
| Animation et suivi technique du Parc | 17 997,21 € |
| Animation et suivi technique du CNPF | 2 272,00 € |
| Animation et suivi technique de l'ONF | 2 700,00 € |
| Animation et suivi technique des Communes Forestières | 4 000,00 € |
| Création et impression d'outils de valorisation | 10 000,00 € |
| TOTAL | 36 969,21 € |

SOURCES DE FINANCEMENTS POTENTIELLES

Région Sud (CPER)
ADEME
Fonds Verts
Département de Vaucluse



INDICATEURS DE REALISATION

- Réalisation d'un état des lieux de la filière
- Nombre d'outils de valorisation et communication produits à destination des différents publics cibles

INDICATEURS DE RESULTATS

- Nombre de projets de chaufferies accompagnés



PERIODE DE REALISATION ENVISAGEE

| 2026 | 2027 | 2028 | 2029 | 2030 | 2031 | 2032 | 2033 | 2034 | 2035 |
|------|------|------|------|------|------|------|------|------|------|
| | | | | | | | | | |

Mise en œuvre prévisionnelle

Action 14 : Sensibiliser les collectivités, les professionnels et les habitants à la construction bois et à l'utilisation du bois local

Priorité : 2

Lien avec les mesures de la Charte du Parc : 1-19-21-25-32-36

Objectifs de la CFT visés : 1.5-2.2-3.1-3.2-3.3-5.1-5.2

Lien direct avec les autres fiches actions : 1-6-15



PORTEURS DE L'ACTION

Parc du Mont-Ventoux

CO-PORTEURS

Fibois Sud

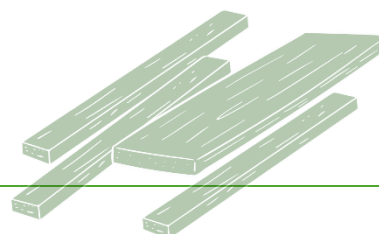
Communes forestières

PRINCIPALES CIBLES

Collectivités, architectes et constructeurs, scieries et entreprises locales

PRINCIPAUX PARTENAIRES ASSOCIES A LA REALISATION DE L'ACTION

Association Bois des Alpes, ONF, CoVe, scieries et entreprises bois locales, architectes et constructeurs, Région Sud



OBJECTIFS

- Acculturer les élus, architectes, et constructeurs aux avantages techniques, économiques et environnementaux du bois local dans la construction
- Valoriser les ressources forestières locales dans les projets, notamment au travers de la certification Bois des Alpes et des pins régionaux
- Faire évoluer les pratiques de commande publique vers une meilleure intégration du bois local
- Promouvoir l'utilisation du pin noir, première ressource bois d'œuvre locale



DESCRIPTIF DU CONTENU DE L'ACTION

Sensibilisation des collectivités, communes et des professionnels et maîtres d'ouvrage privés à l'utilisation du bois local dans la construction

- Organisation de formations sur l'utilisation du bois local dans les projets de construction à destination des professionnels et des élus
- Mise en place d'événements : visites de bâtiments (par exemple la future maison du Parc), sorties techniques, rencontres professionnelles, pour favoriser les échanges entre acteurs de la construction bois
- Développement d'une communication ciblée auprès des collectivités (fiches retours d'expériences d'élus et communes, diffusion de guides etc.)
- Promotion de la certification Bois des Alpes et l'utilisation des pins locaux auprès des élus et professionnels (scieurs, seconds transformateurs)

Accompagnement stratégique et technique des projets bois des collectivités, communes et des professionnels et maîtres d'ouvrage privés

- Réalisation d'une revue régulière des projets susceptibles d'intégrer du bois construction

- Appui technique aux collectivités dans la commande publique : accompagnement pour trouver l'architecte et le maître d'œuvre, élaboration ou relecture des CCTP, mobilisation d'une AMO spécialisée si besoin
- Suivi des approvisionnements des projets pour garantir l'utilisation effective du bois local

Valorisation du pin noir dans les projets, première ressource en bois d'œuvre du territoire

- Sensibilisation et communication sur les qualités techniques et esthétiques du pin noir local, à partir des études et normes existantes et des futurs résultats de l'étude menée par Fibois Sud sur les capacités de collage de cette essence
- Mobilisation des scieries et entreprises locales pour structurer une offre adaptée à travers l'organisation d'un Club Fibois Pro par exemple
- Accompagnement des projets de valorisation du pin noir en bois d'œuvre (mise en relation des maillons de la filière, lever les difficultés...)
- Création d'une fiche synthétique sur le pin noir dans le territoire (type techno-guide)



PRIX ESTIMES

Sur la base de discussions et échanges avec les porteurs et co-porteurs identifiés dans cette fiche

| Détail | Coûts sur 2 ans |
|---------------------------------------------------------------|--------------------|
| Animation et suivi technique du Parc | 12 855,15 € |
| Animation et participation technique de Fibois Sud | 10 800,00 € |
| Animation et participation technique des Communes Forestières | 4 000,00 € |
| Prestation formation bois local pour les professionnels | 900,00 € |
| Création et impression de supports de communication | 8 000,00 € |
| TOTAL | 36 555,15 € |

SOURCES DE FINANCEMENTS POTENTIELLES

Région Sud, FEADER (stratégie forestière)



INDICATEURS DE REALISATION

- Nombre de formations, événements organisés pour les collectivités et professionnels
- Nombre de guides, fiches retours d'expérience et supports de communication diffusés

INDICATEURS DE RESULTATS

- Augmentation du nombre de projets publics et privés intégrant du bois local, sur le territoire
- Nombre de participants aux formations et événements et diversité des profils



PERIODE DE REALISATION ENVISAGEE

| 2026 | 2027 | 2028 | 2029 | 2030 | 2031 | 2032 | 2033 | 2034 | 2035 |
|------|------|------|------|------|------|------|------|------|------|
| | | | | | | | | | |

Mise en œuvre prévisionnelle

Action 15 : Organiser des chantiers forestiers expérimentaux avec des techniques de débardages alternatives

Priorité : **3**

Lien avec les mesures de la Charte du Parc : 1-25-31-32

Objectifs de la CFT visés : 1.3-1.4-1.5-2.2-3.1-5.1-5.2

Lien direct avec les autres fiches actions : 5-12-13-14



PORTEURS DE L'ACTION

Gestionnaire forestier privé,
ONF

CO-PORTEUR

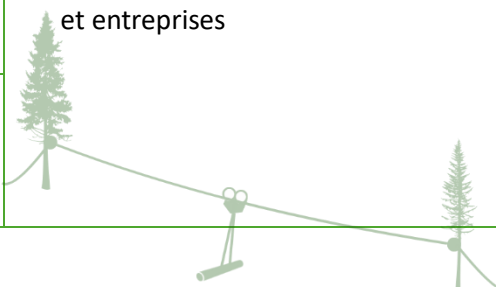
Parc du Mont-Ventoux

PRINCIPALES CIBLES

Propriétaires privés,
collectivités, gestionnaires
forestiers et techniciens

PRINCIPAUX PARTENAIRES ASSOCIES A LA REALISATION DE L'ACTION

ONF, CNPF, ASL des Dentelles, Communes forestières,
Fibois Sud, Région Sud, Dept 84, coopératives forestières
et entreprises



OBJECTIFS

Le territoire, marqué par des fortes pentes et un patrimoine sensible (restanques, biodiversité), nécessite des techniques de débardage adaptées. Le recours à des méthodes douces comme le petit câble-mât ou la goulotte permet de limiter l'impact des interventions forestières. Un chantier expérimental, en priorité dans le massif des Dentelles, aura pour but de tester une de ces techniques, aujourd'hui non mises en œuvre sur le territoire.

Les objectifs de cette fiche-action sont les suivants :

- Expérimenter une technique de débardage douce adaptée aux enjeux locaux (coupe d'amélioration en résineux, bois énergie...)
- Informer et sensibiliser les acteurs du territoire (élus, gestionnaires forestiers, propriétaires) à ces méthodes comme alternative pertinente au débardage mécanisé classique
- Encourager la répliquabilité de cette pratique sur d'autres sites en assurant une large diffusion des enseignements issus du chantier expérimental



DESCRIPTIF DU CONTENU DE L'ACTION

Identification du chantier pilote et recherche de financements

- Localisation de parcelles adaptées (en priorité dans le massif des Dentelles pour les forêts privées)
- Validation de la faisabilité techniques et des objectifs sylvicoles avec les différentes parties prenantes

Mobilisation d'une entreprise de travaux et organisation du chantier

- Contact d'une entreprise spécialisée et définition des modalités du chantier (planning, objectifs techniques, sécurité...)
- Organisation d'une journée dédiée à la démonstration avec visite guidée, explications techniques et retours d'expérience et invitation des élus, propriétaires forestiers, techniciens, partenaires institutionnels, journalistes, etc.

Communication et valorisation du chantier

- Réalisation de supports de communication (communiqué de presse, reportage photo/vidéo)
- Diffusion large des résultats via les réseaux du Parc, des partenaires techniques et collectivités
- Valorisation les enseignements issus du chantier dans une fiche de retour d'expérience, à destination d'autres territoires intéressés par la reproduction de cette technique



PRIX ESTIMES

Sur la base de discussions et échanges avec les porteurs et co-porteurs identifiés dans cette fiche

| Détail | Coûts |
|---------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|--------------------|
| Animation et suivi technique du gestionnaire forestier pour un chantier en forêt privée (petit-câble) | 11 400,00 € |
| Animation et suivi technique de l'ONF pour des chantiers en forêt publique (petit-câble et goulotte) | 18 000,00 € |
| Prestation d'une équipe spécialisée de plusieurs techniciens pour la mise en œuvre d'un chantier expérimental (goulotte)* | 15 000,00 € |
| Animation et participation technique du Parc | 5 142,06 € |
| Communication et prestation vidéo | 4 000,00 € |
| TOTAL | 53 542,06 € |

*Montant HT, calculé pour 4 journées d'interventions de 4 ouvriers, avec les frais annexes (déplacements dont nuitées)

SOURCES DE FINANCEMENTS POTENTIELLES

Région Sud



INDICATEURS DE REALISATION

- Nombre de chantiers pilotes identifiés et mis en œuvre
- Nombre de journées de démonstration organisées
- Nombre de participants à la journée (élus, techniciens, presse, etc.)

INDICATEURS DE RESULTATS

- Nombre de demandes ou projets similaires initiés suite à la démonstration



PERIODE DE REALISATION ENVISAGEE

| 2026 | 2027 | 2028 | 2029 | 2030 | 2031 | 2032 | 2033 | 2034 | 2035 |
|------|------|------|------|------|------|------|------|------|------|
| | | | | | | | | | |

Mise en œuvre prévisionnelle

CALENDRIER PREVISIONNEL

La majorité des actions est dimensionnée sous forme de projets d'une **durée de deux ans**. Néanmoins, certaines actions font exception :

- L'action 9, relative aux plans d'adaptation des forêts au changement climatique et au partage des savoirs, est prévue sur une durée de **trois ans**, compte tenu de son ampleur.
- L'action 10, relative à la prévention du risque incendie, qui relève des missions récurrentes du Parc, sera menée en continu. Elle fera néanmoins l'objet d'un projet ciblé de

deux ans, afin de renforcer les moyens et de concentrer les efforts sur une période donnée.

- L'action 15, relative aux techniques de débardages alternatives, sera déployée tout au long de la durée de la CFT, en fonction des chantiers et des opportunités.

Toutefois, afin de gagner en souplesse d'action, s'adapter aux contraintes opérationnelles et aux opportunités, **le calendrier prévisionnel de chaque action est défini sur un pas de temps de 4 ans**.

| Numéro | Action | 2026 | 2027 | 2028 | 2029 | 2030 | 2031 | 2032 | 2033 | 2034 | 2035 |
|--------|-----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|------|------|------|------|------|------|------|------|------|------|
| 1 | Valoriser et développer la culture forestière locale | | | | | | | | | | |
| 2 | Développer une trame de bois morts et sénescents à l'échelle du territoire | | | | | | | | | | |
| 3 | Améliorer et partager la connaissance sur la biodiversité pour mieux gérer les forêts | | | | | | | | | | |
| 4 | Favoriser la cohabitation des usages en forêt par le dialogue territorial | | | | | | | | | | |
| 5 | Observer et accompagner l'évolution des paysages | | | | | | | | | | |
| 6 | Créer un espace de découverte sur la forêt | | | | | | | | | | |
| 7 | Doter les espaces sylvo-pastoraux d'une stratégie | | | | | | | | | | |
| 8 | Favoriser le maintien des milieux ouverts intra-forestiers | | | | | | | | | | |
| 9 | Proposer des plans d'adaptation des forêts aux changements climatiques et partager les savoirs | | | | | | | | | | |
| 10 | Améliorer la prévention et diffuser la culture du risque | | | | | | | | | | |
| 11 | Accompagner les communes dans leurs projets d'acquisition de foncier forestier | | | | | | | | | | |
| 12 | Structurer des regroupements de gestion forestière | | | | | | | | | | |
| 13 | Soutenir le développement de la filière bois-énergie locale | | | | | | | | | | |
| 14 | Sensibiliser les collectivités, les professionnels et les habitants à la construction bois et à l'utilisation du bois | | | | | | | | | | |
| 15 | Organiser des chantiers forestiers expérimentaux avec des techniques de débardages alternatives | | | | | | | | | | |



Charte Forestière de Territoire du Mont-Ventoux

2026-2035

www.parcduventoux.fr

04 90 63 22 74

Coordination et rédaction : Parc naturel régional du Mont-Ventoux : G. Simaillaud

Relecture : K. Reyna (PNRMV), A. Roux (PNRMV), M. Martin (PNRMV), O. Chandioux (Alcina), E. Arnoux (COFOR), G. Cornillac (COFOR), H. Baudriller-Cacaud (CNPF), O. Delaprisson, P. Breger (Fibois Sud)

Contributeurs pour le diagnostic : V. Douchamps (CERPAM), A. Courtial (FDC84), H. Baudriller-Cacaud (CNPF), O. Delaprisson (ONF), S-P. Bedel (Alcina), O. Chandioux (Alcina), L. Collin (PNRMV), C. Roeck (PNRMV), C. Scotti-Saintagne (INRAE), J-N. Barbe (DDT84), L. Brunet (DDT84)

Crédits : PNRMV sauf mention